

NOTE DE PRESENTATION

BUDGETS PRIMITIFS 2024

NOMENCLATURE M41, M49

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON

L'élaboration des budgets primitifs 2024 se fonde sur le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 21 mars 2024.

Les items « virement à la section d'investissement » et « virement de la section de fonctionnement » sont comptabilisés dans le total pour le présent document mais ne font bien sûr pas l'objet d'une réalisation effective.

BUDGET EAU POTABLE

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 4 823 634 € dont 3 291 865 € de dépenses réelles et 1 531 769 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	1 624 957,00
012 - Charges de personnels	950 100,00
014 - Reversements agence de l'eau	350 000,00
65 - Autres charges	105 000,00
	3 030 057,00
66 - Charges financières	23 570,00
67 - Charges exceptionnelles	141 000,00
68 - Provisions	97 238,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	261 808,00
Dépenses réelles	3 291 865,00
023 - Virement à la section d'investissement	585 820,00
042 - amortissements	945 949,00
Dépenses d'ordre	1 531 769,00
DF de l'exercice	4 823 634,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	4 823 634,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges de gestion courante	1 396 323,00	1 624 957,00	228 634,00	16,37%

Augmentation des fluides.

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	899 400,00	950 100,00	50 700,00	5,64%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 1) **À l'évolution naturelle des carrières des agents** (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.
- 2) **A des mesures gouvernementales :**
 - ✓ Au 1er janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
 - ✓ Au 1^{er} janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 % ;

Chapitre 014 – atténuation de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
014	Atténuations de produits	354 000,00	350 000,00	- 4 000,00	-1,13%

Dépenses constantes.

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	125 000,00	105 000,00	- 20 000,00	-16,00%

Chapitres 66, 67 et 68 – charges financières, autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
66	Charges financières	27 684,00	23 570,00	- 4 114,00	-14,86%
67	Charges spécifiques	150 500,00	141 000,00	- 9 500,00	-6,31%
68	Provisions	151 000,00	97 238,00	- 53 762,00	-35,60%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
023	Virement à la section d'investissement	816 488,00	585 820,00	- 230 668,00	-28,25%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	976 946,00	945 949,00	- 30 997,00	-3,17%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 4 823 634 € dont 3 778 351 € de recettes réelles et 212 725 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	3 576 350,67
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	40 000,00
	3 616 350,67
77 - Produits exceptionnels	62 000,00
78 - Reprise sur provisions	100 000,00
	162 000,00
Recettes réelles	3 778 350,67
042 - Amortissements des subventions	212 725,00
Recettes d'ordre	212 725,00
RF de l'exercice	3 991 075,67
002 - Excédent antérieur reporté	832 558,33
TOTAL	4 823 634,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
013	Atténuations de charges	10 000,00	40 000,00	30 000,00	300,00%

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	3 605 600,20	3 576 350,67	- 29 249,53	-0,81%

Chapitre 77 – produits exceptionnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
77	Produits exceptionnels	-	62 000,00	62 000,00	

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
78	Reprise sur provisions	120 000,00	100 000,00	- 20 000,00	-16,67%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Amortissement des subventions	213 608,00	212 725,00	- 883,00	-0,41%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 3 769 642 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	135 853,00
OP - Programmes d'investissement	3 401 064,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	20 000,00
Dépenses réelles	3 556 917,00
041 - Avances sur marchés	0,00
040 - Amortissement des subventions	212 725,00
Dépenses d'ordre	212 725,00
DI de l'exercice	3 769 642,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	3 769 642,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 421 064 €, selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
12	Amélioration de la qualité de l'eau	10 000 €
17	Conformité branchement plomb	25 331 €
29	Conformité captages Gignac/Céreste-en-Luberon	50 000 €
48	Implantation 2 ^{ème} forage Sivergues	36 757 €
62	Renouvellement des compteurs	327 837 €
69	Schéma directeur	19 916 €
71	Travaux réseaux 2021-2024	153 039 €
72	Renouvellement réseaux place Jean Jaurès / Apt	157 500 €
76	Actions issues du SDAEP 2022	173 740 €
77	Nouvelle ressource Céreste-en Luberon	465 650 €
78	Renouvellement et renforcement réseaux RD 22 Rustrel	1 723 237 €
OPNI	Opérations diverses (matériels roulants, travaux divers,...)	278 056 €

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 135 853 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 212 725 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'équipement 1 537 774 €, l'amortissement des biens 945 949 € et par le virement de la section de fonctionnement 585 820 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	1 537 773,58
16 - Emprunts nouveaux	169 070,77
024 - Produit des cessions	0,00
Recettes réelles	1 706 844,35
021 - Virement de la section de fonctionnement	585 820,00
040 - Amortissements des biens	945 949,00
041 - Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	1 531 769,00
RI de l'exercice	3 238 613,35
001 - Excédent antérieur reporté	531 028,65
TOTAL	3 769 642,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 7 923 645 € dont 3 094 194 € de dépenses réelles et 4 829 451 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	1 454 147,00
012 - Charges de personnels	953 530,00
014 - Reversements agende de l'eau	210 000,00
65 - Autres charges	50 000,00
	2 667 677,00
66 - Charges financières	116 777,00
67 - Charges exceptionnelles	84 500,00
68 - Provisions	25 240,00
022 - Dépenses imprévues	200 000,00
	426 517,00
Dépenses réelles	3 094 194,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 909 258,00
042 - Amortissements	920 193,00
Dépenses d'ordre	4 829 451,00
DF de l'exercice	7 923 645,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	7 923 645,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges de gestion courante	1 389 806,35	1 454 147,00	64 340,65	4,63%

Augmentation achats non stockés (eau, énergie.).

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	984 380,00	953 530,00	- 30 850,00	-3,13%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

1) À l'évolution naturelle des carrières des agents (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.

2) A des mesures gouvernementales :

- ✓ Au 1er janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
- ✓ Au 1^{er} janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 % ;

Chapitre 014 – atténuations de produits :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
014	Atténuations de produits	215 000,00	210 000,00	- 5 000,00	-2,33%

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00	50 000,00	-	0,00%

Chapitres 66, 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
66	Charges financières	41 915,00	116 777,00	74 862,00	178,60%
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	84 500,00	52 500,00	164,06%
68	Provisions	141 305,00	25 240,00	- 116 065,00	-82,14%

Intérêts emprunt euribor et annulations titres exercices antérieurs.

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
023	Virement à la section d'investissement	2 901 718,65	3 909 258,00	1 007 539,35	34,72%
022	Dépenses imprévues	200 000,00	200 000,00	-	0,00%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	863 307,00	920 193,00	56 886,00	6,59%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 7 923 645 € dont 3 676 800 € de recettes réelles et 405 299 € de recettes d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	3 583 900,35
74 - Subventions d'exploitation	47 900,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	5 000,00
	3 636 800,35
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	40 000,00
	40 000,00
Recettes réelles	3 676 800,35
042 - Amortissements des subventions	405 299,00
Recettes d'ordre	405 299,00
RF de l'exercice	4 082 099,35
002 - Excédent antérieur reporté	3 841 545,65
TOTAL	7 923 645,00

Chapitre 013 – atténuations de charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
013	Atténuations de charges	5 000,00	5 000,00	-	0,00%

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	3 566 000,80	3 583 900,35	17 899,55	0,50%

Chapitre 74 – dotations et participations :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
74	Subventions d'exploitation	19 000,00	47 900,00	28 900,00	152,11%

Chapitres 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
78	Reprise sur provisions	45 000,00	40 000,00	- 5 000,00	-11,11%

Les recettes d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
042	Amortissement des subventions	401 671,00	405 299,00	3 628,00	0,90%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif 2024 est de 6 065 888 € en recettes et de 5 560 362 € en dépenses.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	252 307,00
OP - Programmes d'investissement	4 480 155,86
020 - Dépenses imprévues	300 000,00
238 - Avances sur marchés	60 000,00
Dépenses réelles	5 092 462,86
041 - Avances sur marchés	0,00
040 - Amortissement des subventions	405 299,00
Dépenses d'ordre	405 299,00
DI de l'exercice	5 497 761,86
001 - Déficit antérieur reporté	62 600,14
TOTAL	5 560 362,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 450 156 € selon le détail suivant :

Numéro de l'opération	Nom de l'opération	Montant
11	Travaux divers sur STEP	61 583 €
12	Travaux réseaux divers	218 600 €
141	Travaux réseaux 2021-2024	23 555 €
143	STEP Les Beylons / Murs	30 000 €
146	Renouvellement réseau Place Jean Jaurès / Apt	167 500 €
147	Bonnieux Rue de la République (ex-DSP)	500 €
148	Roussillon Travaux Infrastructure 2021-2024 (ex-DSP)	1 013 088 €
149	Actions issues du SDA 2022	1 059 564 €
150	Renouvellement STEP Rustrel Village	17 403 €
151	Travaux renouvellement EU Murs Village	46 865 €
152	Réseau de transfert STEP Rustrel Village	1 735 838 €
OPNI	Opérations diverses non affectées (matériels roulants, agencements, travaux divers...)	165 661 €

Le remboursement de la dette :

L'inscription budgétaire pour le remboursement en capital de la dette s'élève à 252 307 €.

Les dépenses d'ordre :

L'amortissement des subventions s'élève à 405 299 €.

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par les subventions d'équipement 1 236 437 €, l'amortissement des biens 920 193 € et le virement de la section de fonctionnement 3 909 258 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	1 236 437,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
Recettes réelles	1 236 437,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 909 258,00
040 - Amortissements des biens	920 193,00
041 - Avances sur marchés	0,00
Recettes d'ordre	4 829 451,00
RI de l'exercice	6 065 888,00
001 - Excédent antérieur reporté	0,00
TOTAL	6 065 888,00

BUDGET SPANC

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 186 993 € dont 144 030 € de dépenses réelles et 42 963 € de dépenses d'ordre qui ne donnent pas lieu à décaissement.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	23 030,00
012 - Charges de personnels	117 000,00
65 - Autres charges	1 000,00
	141 030,00
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges exceptionnelles	781,00
68 - Provisions	2 219,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	3 000,00
Dépenses réelles	144 030,00
023 - Virement à la section d'investissement	41 753,00
042 - Amortissements	1 210,00
Dépenses d'ordre	42 963,00
DF de l'exercice	186 993,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	186 993,00

Chapitre 011 – charges à caractère général :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
011	Charges de gestion courante	24 884,00	23 030,00	- 1 854,00	-7,45%

Chapitre 012 – charges de personnels :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
012	Charges de personnels	100 000,00	117 000,00	17 000,00	17,00%

Cette prévision d'évolution de la masse salariale est due :

- 3) **À l'évolution naturelle des carrières des agents** (avancements d'échelon, de grade et de promotion interne, etc...), qui entraîne une progression, année après année, de la masse salariale de la collectivité.
- 4) **A des mesures gouvernementales :**
 - ✓ Au 1er janvier 2024, l'attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les agents ;
 - ✓ Au 1^{er} janvier 2024 l'augmentation du SMIC de 1,13 %.

Chapitre 65 – autres charges de gestion :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	1 000,00	- 2 000,00	-66,67%

Chapitres 67 et 68 – autres charges :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
67	Charges exceptionnelles	700,00	781,00	81,00	11,57%
68	Provisions	687,00	2 219,00	1 532,00	223,00%

Les dépenses d'ordre :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
023	Virement à la section d'investissement	38 620,00	41 753,00	3 133,00	8,11%
042	Opérations d'ordre (cessions, amortissements...)	2 207,00	1 210,00	- 997,00	-45,17%

Les recettes de fonctionnement du budget primitif 2024 s'élèvent à 186 993 € dont 144 751 € de recettes réelles.

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Produits de services	143 750,73
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	143 750,73
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	1 000,00
	1 000,00
Recettes réelles	144 750,73
042 - Amortissements des subventions	0,00
Recettes d'ordre	0,00
RF de l'exercice	144 750,73
002 - Excédent antérieur reporté	42 242,27
TOTAL	186 993,00

Chapitre 70 – produits des services :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
70	Produits de services du domaine et ventes diverses	128 180,25	143 750,73	15 570,48	12,15%

Chapitre 78 – reprise sur provisions :

Comptes		BUDGETS PRIMITIFS		Variations	
Chap.	Libellés	2023	2024	2023/2024	
78	Reprise sur provisions	3 000,00	1 000,00	- 2 000,00	-66,67%

Investissement

La section d'investissement du budget primitif 2024 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 51 085 €.

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la CCPAL à moyen ou long terme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
10 - Dotations, fonds divers	0,00
16 - Capital des emprunts	0,00
OP - Programmes d'investissement	51 085,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	51 085,00
041 - Autres créances	0,00
040 - Amortissement des subventions	0,00
Dépenses d'ordre	0,00
DI de l'exercice	51 085,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	51 085,00

Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 51 085 € (licences, matériels divers...)

Le financement des dépenses d'investissement est assuré par le virement de la section de fonctionnement 41 753 € et l'amortissement des biens 1 210 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
10 - Reversements FCTVA	0,79
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
024 - Produit des cessions	
Recettes réelles	0,79
021 - Virement de la section de fonctionnement	41 753,00
040 - Amortissements des biens	1 210,00
041 - Opérations patrimoniales	
Recettes d'ordre	42 963,00
RI de l'exercice	42 963,79
001 - Excédent antérieur reporté	8 121,21
TOTAL	51 085,00

BUDGET PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
011 - Charges générales	12 600,06
	12 600,06
66 - Charges financières	0,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00
68 - Provisions	0,00
022 - Dépenses imprévues	0,00
	0,00
Dépenses réelles	12 600,06
023 - Virement à la section d'investissement	0,00
042 - Amortissements	7 174,94
Dépenses d'ordre	7 174,94
DF de l'exercice	19 775,00
002 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	19 775,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
16 - Capital des emprunts	0,00
OP - Programmes d'investissement	27 969,00
020 - Dépenses imprévues	0,00
238 - Avances sur marchés	0,00
Dépenses réelles	27 969,00
041 - Autres créances	0,00
040 - Amortissement des subventions	666,00
Dépenses d'ordre	666,00
DI de l'exercice	28 635,00
001 - Déficit antérieur reporté	0,00
TOTAL	28 635,00

RECETTES FONCTIONNEMENT	
70 - Prestation de services	14 837,04
74 - Subventions d'exploitation	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00
013 - Atténuation de charges	0,00
	14 837,04
77 - Produits exceptionnels	0,00
78 - Reprise sur provisions	0,00
	0,00
Recettes réelles	14 837,04
042 - Amortissements des subventions	666,00
Recettes d'ordre	666,00
RF de l'exercice	15 503,04
002 - Excédent antérieur reporté	4 271,96
TOTAL	19 775,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
10 - Affectation du résultat	0,00
13 - Subventions	0,00
16 - Emprunts nouveaux	0,00
Recettes réelles	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 - Amortissements des biens	7 174,94
Recettes d'ordre	7 174,94
RI de l'exercice	7 174,94
001 - Excédent antérieur reporté	21 460,06
TOTAL	28 635,00



APT, AURIBEAU, **BONNIEUX**, BUOUX,
CASENEUVE, CASTELLET, **CÉRESTE**,
 GARGAS, **GIGNAC**, GOULT, **JOUCAS**,
 LACOSTE, **LAGARDE D'APT**, LIOUX,
MÉNERBES, MURS, **ROUSSILLON**,
 RUSTREL, **SAIGNON**, SAINT-MARTIN-
 DE-CASTILLON, **SAINT-PANTALÉON**,
 SAINT-SATURNIN-LÈS-APT, **SIVERGUES**,
 VIENS, **VILLARS**.

” Un territoire, des communes...votre Interco !
 Pour un développement solidaire, durable et
 authentique de notre territoire. “

Communauté de communes
 Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne
 Standard : 04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr